



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



Applicable du 29 juillet 2010 au 22 mai 2022

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Position - Recommandation DOC-2010-25

Relations entre les commissaires aux comptes et l'AMF

Version consultée

↓ [Télécharger la doctrine](#)

↓ [Télécharger l'aperçu complet de la doctrine](#)

Textes de référence

↘ [Article L.621-22 du code monétaire et financier](#) [↗](#)

↘ [article L.621-18 du code monétaire et financier](#) [↗](#)

∨ [Annexes](#)



Les relations entre les commissaires aux comptes et l'AMF : Guide de lecture de l'article L.621-22 du code

↳ monétaire et financier ↴

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

